

COMPTE RENDU DE SEANCE EXTRA-ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EAUX-PUISEAUX

Séance du 9 juillet 2009

Le neuf juillet deux mil neuf, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué en séance extraordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie d'EAUX-PUISEAUX. En l'absence Exceptionnelle du maire, appelé à une réunion importante à la préfecture, la présidence est assurée par le premier adjoint au maire Monsieur Francis Lambert.

Présents : Francis LAMBERT, Yves PHILIPPE, Jacques CHAMPAGNE, Laurent MATHIRON, Ysabel PLUSQUELLEC, Gérard HOTTE, Joël LAGOGUEY, JEAN François CHERREY, Olivier PARISOT, Catherine DIENNE

Pouvoir : Pierre JACQUIS donné à Francis LAMBERT

Secrétaire de séance : Yves PHILIPPE

Ordre du jour :

DELIBERATION : Projet d'étude d'enfouissement de déchets nucléaires sur la commune d'Auxon

MOTION : Site d'enfouissement de déchets nucléaires à Auxon

1 - DELIBERATION : Projet d'étude d'enfouissement de déchets nucléaires sur la commune d'Auxon

Suite à la désignation de la commune d'AUXON comme **lieu d'étude et de projet de Site de stockage de déchets nucléaires de Faible Activité à Vie Longue**, et à la réunion d'information organisée par l'ANDRA le 30 Juin 2009 à AUXON,

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

VOTE CONTRE l'étude et le projet de site de stockage de déchets de Faible Activité à Vie Longue prévus,

REFUSE que le territoire de la commune d'Eaux-Puiseaux soit utilisé pour un tel projet.

2 - MOTION : Site d'enfouissement d'Auxon

Les membres du **Conseil municipal d'Eaux-Puiseaux** ayant appris que la commune **d'Auxon** **était l'une des communes du département retenue par l'ANDRA** pour y mener des études préliminaires en vue de **l'implantation d'un centre de stockage de déchets nucléaires**, émettent les plus vives inquiétudes concernant ce dossier.

Au-delà de l'éventuel impact que pourrait avoir dans le temps ce type de décharge sur la vie des habitants et notamment leur santé, ils pensent que l'image du territoire s'en trouvera dégradée et que le travail entrepris par les élus depuis de nombreuses années pour donner aux territoires d'Othe et d'Armanche une image attractive s'en trouvera annihilé.

En effet,

Notre territoire se développe. Entre 1999 et 2006, nous avons gagné plusieurs milliers d'habitants avec comme caractéristique le **développement des résidences secondaires**, significatives de la qualité de nos territoires.

L'économie touristique est un atout majeur de développement et c'est pour cette raison que nous nous sommes engagés dans un **programme de développement touristique qui sur la période 2009-2013** bénéficiera d'un accompagnement financier de près de 3 millions d'euros dont 1,3 millions d'euros de la communauté européenne.

Nous possédons des atouts économiques basés sur le développement des **produits du terroir de tout premier ordre** : AOC Chaource, cidre du Pays d'Othe et demain le Champagne.

Nous avons engagé le territoire dans un **contrat d'objectif « Energie-Climat »** faisant qu'à terme l'Othe et l'Armanche seront exemplaires en matière d'éco-développement.

Enfin, les enjeux concernant la protection de notre ressource en eau sont primordiaux, **un SAGE** (Schéma d'Aménagement de la Gestion de l'Eau) sera signé en 2010, et concernera l'ensemble des communes du Pays d'Armanche.

L'incohérence que représente un tel site d'enfouissement par rapport au développement durable que nous voulons impulser sur nos territoires est totale.

C'est pourquoi les membres du conseil municipal d'Eaux-Puiseaux s'opposent fermement à l'étude du projet d'enfouissement des déchets nucléaires.

Le conseil municipal d'Eaux-Puiseaux :

Francis LAMBERT, Yves PHILIPPE, Jacques CHAMPAGNE, Laurent MATHIRON, Ysabel PLUSQUELLEC, Gérard HOTTE, Joël LAGOGUEY. Jean-François CHERREY, Olivier PARISOT, Catherine DIENNE et Pierre JACQUIS.